Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE DIJON

BP 69 - 21072 DIJON CEDEX
03.80.70.45.51
minitel 3617 infogreffe
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

ROUGIER CONSEILS SOGETUDE
26 RUE VICTOR SCHOELCHER
BP 2077
68059 MULHOUSE CEDEX

V/REF :
N/REF : 86 B 183 / 2007-A-1678

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE DIJON certifie qu'il a reçu le 11/04/2007,

P.V. d'assemblée du 01/03/2007
- Modification de la composition du conseil d'administration

P.V. du conseil d'administration du 01/03/2007
- Changement du président du CA et directeur général

Concernant la société

ACCESS AUTOMOBILES
Société anonyme
1 RUE DU CLOS MUTAUT
CHENOVE
21300 CHENOVE

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2007-A-1678 le 11/04/2007

R.C.S. DIJON 337 709 307 (86 B 183)

Fait à DIJON le 11/04/2007,

Le Greffier

TRIBUNAL DE COMMERCE
DIJON

LE SCEAU CI-DESSUS DE COULEUR BISTRE SIGNIFIE QUE VOUS ÊTES EN PRÉSENCE D'UN ORIGINAL ÉMANANT DU GREFFE

ACCESS AUTOMOBILES
Société anonyme au capital de 120 000 Euros
Siège social : 21300 CHENOVE
1, rue du Clos Mutaut
337 709 307 R.C.S. DIJON

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon

le 12 AVR. 2007
sous le n° A 1618

Assemblée générale ordinaire du 01 mars 2007

Procès-verbal de délibérations

Le 01 mars 2007, à 9 heures, au siège social, la société S.O.G.E.S.A, société par actions simplifiée au capital de 90 000 EUR, dont le siège est à 68470 FELLERING - 16, chemin de Stückelrain et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mulhouse sous le numéro 394 374 870, représentée par Madame Marie-Claude SCHMIDT, Présidente du Directoire de ladite société, actionnaire unique de la société, a statué en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation du conseil d'administration.

L'actionnaire unique a émargé la feuille de présence en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Madame Marie-Claude SCHMIDT, dûment désignée.

Le bureau désigne pour secrétaire :

- Monsieur Bruno WINTERSTEIN.

La feuille de présence est vérifiée, arrêtée et certifiée exacte par le bureau qui constate que l'actionnaire présent possède la totalité des 2 500 actions formant le capital. L'assemblée peut en conséquence valablement délibérer.

Assistent également à l'assemblée :

- Monsieur Joël SCHMIDT
- Monsieur Emmanuel CUENOT

Pour être soumis à l'assemblée, sont déposés :

- un exemplaire des statuts de la société
- la copie de la lettre de convocation adressée au commissaire aux comptes
- la feuille de présence
- le texte des projets de résolutions.

La Présidente rappelle ensuite que les documents et renseignements visés aux articles L 225-115 du Code de Commerce et 135 du décret sur les sociétés commerciales, et qu'elle énumère, ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social depuis la convocation de l'assemblée, de même que la liste des actionnaires pendant les quinze jours qui ont précédé la présente réunion.

La Présidente rappelle l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Examen de la situation de la société et désignation de nouveaux administrateurs
- Proposition de nommer en qualité d'administrateurs de la société pour une durée de 6 exercices :

Monsieur Bruno WINTERSTEIN demeurant 35 Rue Vinez 90850 ESSERT
M Joël SCHMIDT demeurant 16 Chemin de Stückelrain 68470 FELLERING
M Emmanuel CUENOT demeurant 26 rue Beaucourt 25230 DASLE

- Questions diverses
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer en qualité d'administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Dominique GAGNAUX administrateur démissionnaire :

- Monsieur Joël SCHMIDT
demeurant à 68470 FELLERING – 16, chemin de Stückelrain,

et ceci pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires tenue dans l'année 2008 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Joël SCHMIDT accepte ces fonctions, après avoir déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice du mandat qui vient de lui être confié.

SJ

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer en qualité d'administrateur de la société, en remplacement de Madame Danyèle GAGNAUX, administrateur démissionnaire :

- Monsieur Bruno WINTERSTEIN
demeurant à 90850 ESSERT - 35, rue Vinez,

et ceci pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires tenue dans l'année 2008 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Bruno WINTERSTEIN accepte ces fonctions, après avoir déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice du mandat qui vient de lui être confié.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer en qualité d'administrateur de la société, en remplacement de Madame Eliane GAGNAUX, administrateur démissionnaire :

- Monsieur Emmanuel CUENOT
demeurant à 25230 DASLE - 26, rue Beaucourt,

et ceci pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires tenue dans l'année 2008 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Emmanuel CUENOT accepte ces fonctions, après avoir déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice du mandat qui vient de lui être confié.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, en vue de l'accomplissement des formalités de publicité et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée.

De ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau après lecture.

La Présidente
Madame Marie-Claude SCHMIDT

Le secrétaire
Monsieur Bruno WINTERSTEIN (*)

Monsieur Joël SCHMIDT (*)

Monsieur Emmanuel CUENOT (*)

Pour copie certifiée conforme

(*) Parapher les premières pages et signer dernière page sous la mention manuscrite « Bon pour acceptation des fonctions d'administrateur »

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon

le 12 AVR. 2007
sous le n° A 1678

ACCESS AUTOMOBILES
Société anonyme au capital de 120 000 Euros
Siège social : 21300 CHENOVE
1, rue du Clos Mutaut
337 709 307 R.C.S. DIJON

Conseil d'administration
du 01 mars 2007

Procès-verbal de délibérations

Le 01 mars 2007 à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de ce jour, les administrateurs se sont réunis en conseil, au siège social.

Sont présents et ont signé le registre de présence :

- Monsieur Joël SCHMIDT, administrateur
- Monsieur Bruno WINTERSTEIN, administrateur
- Monsieur Emmanuel CUENOT, administrateur

Tous les administrateurs étant présents, le conseil peut en conséquence valablement délibérer.

Monsieur Joël SCHMIDT préside la séance.

Lecture est donnée du procès-verbal de la précédente séance qui est adopté sans observation par le conseil.

Le Président rappelle que le conseil a été réuni ce jour en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- Nomination d'un nouveau Président Directeur Général, en remplacement de Monsieur Dominique GAGNAUX démissionnaire ; Modalités d'exercice de la direction générale

- Formalités, pouvoirs

Toutes explications sont données en réponse aux questions posées.

Le conseil d'administration prend alors à l'unanimité les décisions suivantes :

1) Le conseil d'administration décide de nommer à compter de ce jour, Monsieur Joël SCHMIDT en qualité de Président du conseil d'administration, en remplacement de Monsieur Dominique GAGNAUX, démissionnaire, et ce pour la durée de son mandat d'administrateur.

2) Le conseil d'administration décide d'opter à compter de ce jour pour le cumul par Monsieur Joël SCHMIDT des fonctions de Président du conseil d'administration et de Directeur Général.

En application de l'article 17 des statuts, cette décision est prise pour la durée des fonctions de Président de Monsieur Joël SCHMIDT.

Monsieur Joël SCHMIDT assumera, sous sa responsabilité, la direction générale de la société. Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires ainsi que des pouvoirs qu'elle réserve de façon spéciale au conseil d'administration, et dans la limite de l'objet social, le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société.

Monsieur Joël SCHMIDT ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat de Président Directeur général, et ce jusqu'à décision contraire.

Il bénéficiera néanmoins :

- le cas échéant, d'une indemnité kilométrique pour l'utilisation de son véhicule personnel pour les besoins de la société, dont le calcul sera établi selon le barème fiscal en vigueur ;

- du remboursement de tous frais engagés pour le compte de la société, sur présentation des justificatifs y relatifs ;

Monsieur Joël SCHMIDT accepte les fonctions qui viennent de lui être conférées, après avoir déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les administrateurs après lecture.

Pour copie certifiée conforme

Monsieur Joël SCHMIDT (*)

Monsieur Bruno WINTERSTEIN **Monsieur Emmanuel CUENOT**

(*) Parapher les premières pages et signer dernière page sous la mention manuscrite « Bon pour acceptation des fonctions de Président Directeur Général ».